

Contribution de la société AFNOR à la consultation publique "Nouvelles opportunités pour l'utilisation des bandes 862 - 870 MHz, 870 - 876 MHz et 915 - 921 MHz" de l'ANFR et de l'ARCEP

Dans le cadre des activités conduites au sein de la commission de normalisation AFNOR E17Z "SYSTEMES DE RELEVES A DISTANCE ET COMPTAGE INTELLIGENT", les parties prenantes du tour de table (constitué d'une représentation large d'acteurs de la filière du comptage intelligent) souhaitent répondre à cette consultation en exprimant leur accord avec les nouvelles propositions d'utilisations faites.